

Date : 27 avril 2025 à 10H00

Lieu : Monument aux morts – Square Anna Marly

Nombre de personnes : 50 personnes

Maître de cérémonie : Chef du protocole Major Roland Brun

---

**Objet : DISCOURS COMMEMORATION DU SOUVENIR DE LA DEPORTATION**

Monsieur le sénateur,

Madame la conseillère régionale,

Mes chers collègues,

Mesdames et Messieurs les représentants d'associations  
d'anciens combattants,

Membres de l'association Mémoire d'Aincourt,

Chers jeunes du CCJ/CMJ, des écoles Perrault-Brossolette et  
Maritain Renan,

C'est avec une profonde solennité que nous nous rassemblons  
aujourd'hui pour commémorer le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la  
Déportation. En ce jour de souvenir, nous honorons la mémoire  
des millions d'hommes, de femmes et d'enfants victimes de la  
barbarie nazie, arrachés à leurs vies et à leurs familles, déportés et  
assassinés dans les camps de concentration.

En réponse au « devoir d'enseigner et de transmettre », martelé toute sa vie par Simone Veil, il a été annoncé en 2024 que chaque élève devrait bénéficier d'au moins une visite d'un site de mémoire et d'histoire au cours de sa scolarité, pensant au Mémorial de la Shoah, au camp des Milles, au camp de concentration de Natzweiler-Struthof ... À ce titre, l'association culturelle du Plateau organise et propose aux Meudonnaises et Meudonnais un voyage mémoriel à Auschiwicz-Bikernau (dernier en date : 23 mars 2024).

Une des grandes voix de cette mémoire, celle de Robert Badinter, s'est éteinte récemment. Cette voix a résonné un certain nombre d'années depuis Meudon, le sénateur Badinter y ayant sa permanence. En hommage, avec respect, admiration et espoir, nous avons décidé, à l'initiative de mes collègues du Conseil municipal Marc Mossé et Denis Maréchal de dédier un lieu de notre ville à sa mémoire et à son œuvre. Contactée par Marc Mossé, qui fut l'un des collaborateurs de Robert Badinter, sa veuve Elisabeth a donné son accord pour que l'on nomme une école à son nom. En septembre dernier, nous avons donc pu rendre hommage à ce grand homme en renommant le groupe scolaire Le Val en « Le Val – Robert Badinter »

Et quel plus beau choix qu'une école pour cela ! Il aimait y raconter son histoire, notre Histoire et y partager ses combats. Aujourd'hui, nous nous inclinons devant la mémoire de toutes les victimes de la Déportation. Juifs, Roms, homosexuels, communistes, résistants, handicapés, et tant d'autres encore, ont été victimes de la folie

meurtrière du régime nazi. Leur disparition nous confronte à l'indicible, à l'injustice absolue.

Celle par exemple de la déportation et de la mort de jeunes écoliers dont le nom est gravé sur ce monument et sur les écoles où ils furent arrachés.

Dans ce contexte mémoriel, je tiens à saluer le travail de recensement de l'association Mémoire d'Aincourt, qui nous a très récemment fait part de l'existence du Camp d'internement d'Aincourt, dans le Val d'Oise, où ont été enfermés 15 Meudonnais pendant la guerre. Ce camp « oublié » nous rappelle que l'Histoire s'écrit encore et que les travaux mémoriels, souvent réalisés à titre bénévoles, sont primordiaux pour rendre hommage aux victimes des atrocités de la guerre.

Ainsi, pour la 1<sup>ère</sup> fois dans une cérémonie officielle à Meudon, je souhaite rendre hommage aux Meudonnais (communistes) internés au Camp d'Aincourt :

- Jean Albert ARFEUILLE, interné le 15 novembre 1940 à Aincourt pendant 233 jours
- Robert BEL BILLOUD, interné le 23 novembre 1940 pendant 134 jours
- Marcel BRIDAY, interné le 25 septembre 1941
- Benjamin Clément BURY, interné le 21 janvier 1941 pendant 199 jours
- Lucien Edmond DURY, interné le 17 octobre 1940 pendant 390 jours

- Augustin GALLET, interné le 21 novembre 1940 pendant 40 jours
- René Eugène GODON, interné le 27 décembre 1940 pendant 29 jours
- Roger Marcelin GODON, interné le 7 décembre 1940 pendant 495 jours
- Jacques Pascal NICOLINI, interné le 13 novembre 1941 pendant 173 jours
- Jean François PARIS, interné le 27 janvier 1941 pendant 298 jours
- Maurice PERE, interné le 19 octobre 1941 pendant 106 jours
- Armand Ismaël RUAUX, interné le 27 décembre 1940
- Henri Albert TOUCHEBOEUF, interné le 5 novembre 1940 pendant 172 jours.

Je tiens à remercier Emmanuelle DECLERCK, qui en échangeant avec les bénévoles de l'association Mémoire d'Aincourt, a pu reconstituer les horreurs vécues par ces hommes.

Mais face à l'obscurité, des lueurs d'espoir ont brillé. Des Justes parmi les Nations, comme Yvonne et Roger HAGNAUER (appelés Goéland et Pingouin), deux instituteurs laïcs et humanistes, passionnément épris de paix, qui, sous l'Occupation, bravant les lois de Vichy, abritèrent de nombreux enfants juifs, orphelins, adultes en situation irrégulière, au château de Buissières. Pour honorer leur mémoire et que le souvenir perdure, sur proposition de la Ville, la nouvelle résidence sociale d'**Adoma** de Meudon a été

baptisée « Yvonne Hagnauer » le 7 avril dernier.

Je pense également à Mère Marie (Labbé de la Génardière) qui dirigeait l'orphelinat de Bellevue qui, dès 1942, cache sous un faux nom une famille de réfugiées belges, de jeunes juives et même le chef du Conseil national de la Résistance ... un certain Georges Bidault, avec d'autres résistants ! Des résistants meudonnais dont Emmanuelle Declerck a pu reconstituer le destin à la fois glorieux et tragique, et que nous sommes fiers d'honorer aujourd'hui.

Ils et elles ont risqué leur vie pour sauver des innocents. Leur courage et leur abnégation nous inspirent et nous rappellent que même dans les moments les plus sombres, l'humanité peut triompher de la barbarie.

Le devoir de mémoire n'est pas un simple exercice commémoratif. Il est un appel à l'action, une invitation à construire un monde où de telles atrocités ne puissent plus jamais se reproduire. Cet appel, Meudon y répond encore et toujours. Je viens d'en donner de beaux exemples et j'ai confiance dans nos jeunes ici présents pour faire vivre cette flamme du souvenir et, au-delà, défendre notre modèle de société et nos valeurs communes !

En commémorant la Déportation, comme nous l'avons fait jeudi pour le 110e anniversaire du génocide des Arméniens. Nous ne faisons que notre devoir, mais ô combien vital et de plus en plus nécessaire, nous honorons la mémoire des victimes et affirmons notre engagement à lutter fermement contre les tentations de

réécriture de l'Histoire et d'incitation à la haine. La montée fulgurante de l'antisémitisme depuis l'année dernière ne fait que confirmer ce devoir de mémoire. Il faut continuer à protéger nos lieux de cultes et à lutter contre les agressions antisémites qui prolifèrent en France ces derniers temps comme à Orléans ou aux abords d'une synagogue parisienne en mars dernier. C'est de notre responsabilité de protéger les citoyens et nos élus, d'actes et de menaces antisémites qui se propagent jusqu'à l'Assemblée nationale, comme en témoigne les courriers et menaces de mort envoyés ces derniers jours à plusieurs parlementaires, dont la présidente Yaël Braun-Pivet. Au point que le ministre de l'Intérieur a dû engager une action judiciaire contre un assistant parlementaire du parti La France insoumise. Dans ce contexte, la ville de Meudon, consciente du climat anxigène actuel pour la communauté juive met tout en œuvre pour protéger la Synagogue de Meudon et ses fidèles.

Le silence vide et glacé des stèles ne peut remplacer la chaude présence des disparus mais elles témoignent de cet indispensable travail de mémoire. Se souvenir, c'est faire vivre.

Faire vivre aussi à hauteur de rue. Être aujourd'hui square Anna Marly, c'est honorer celle à l'on doit les premières paroles du *Chant des partisans* écrit il y a plus de 80 ans. Anna MARLY, née à Saint-Pétersbourg, réfugiée à Meudon de 1921 à 1940 au 58 avenue Jean Jaurès... tout juste à 800 mètres d'ici.

« *Amis entends-tu ?* » fredonne-t-on dès l'introduction. Maurice, Sophie, Rachel, Esther, Léon et à tous les autres gravés sur cette pierre, entendez notre hommage. Aujourd'hui, comme demain, nous sommes les gardiens de votre souvenir.

Vive la République,  
Vive la France,